



Département des Permis et Autorisations

Direction de Liège

Montagne Sainte Walburge 2
4000 LIEGE
☎ 04 224 54 11 • Fax : 04 224 57 55
✉ rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

COLLEGE BURGEMEESTER EN SCHEPENEN
RIEMST

Maastrichtersteenweg 2b
3770 RIEMST

GEMEENTE RIEMST
Dienst: *OP*
15 -07- 2019
IN nr.
KOPIES

AK

Liège, le

12 JUIL. 2019

Coordonnées Lambert de l'établissement	
X	238424
Y	161166

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales FR) 1719 (DE)

Références SPW ARNE : 38042 & D3200/62011/PPEIE/2015/1/GL/am - PU

Références SPW TLPE : F0215/62011/PU/2018.1/E36841/BM

Références commune : PU 18/01

Annexe : copie papier du dossier

RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION

OBJET : Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

- Demande d'avis relative à un permis unique : article 91
- Commune : BASSENGE
- Secteur : 4010 : Production et distribution d'électricité
- Objet de la demande : implanter et exploiter un parc de 4 éoliennes
- Situation : Lieu-dit haut de Froidmont à 4690 WONCK
- Exploitant : EDF LUMINUS s.a., rue Pont du Val, 1 à 4100 SERAING

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 91 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, nous avons l'honneur de solliciter votre avis sur la demande de permis unique dont références et objet susmentionnés.

S'agissant d'un établissement de classe 1, votre avis doit parvenir au fonctionnaire technique – dont l'adresse figure dans le cadre en haut à gauche de la 1^{ère} page – dans les **60 jours** de la réception de la présente.

A défaut de réponse dans les délais mentionnés ci-dessus votre avis sera réputé favorable.

L'enquête publique sera réalisée sur le territoire des communes de BASSENGE, OUPEYE et VISE, conformément aux modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement.

